

LA FUMURE ORGANIQUE

IMPORTANCE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

I. IMPORTANCE

1. Assainissement environnemental;
2. Déchets biologiquement stabilisés et valorisés;
3. Moins de gaz à effet de serre;
4. Plus de rendement pour les cultures;
5. Moins d'engrais, etc.

II. TYPES DE PRODUCTION

2.1. EN FOSSE

2.2. EN TAS

III. ETAPES DE PRODUCTION

2 : Trier en séparant la matière organique des autres débris non organiques (plastiques, morceaux de verre de fer, etc.)

1 : Collecter du fumier, de la matière organique disponible localement (fientes, herbes, feuilles d'arbre) et des ordures ménagères organiques

3 : Concasser les résidus de récolte pour faciliter la décomposition

4 : Creuser une fosse de 2 m de long 1,5 m de largeur. La profondeur de la fosse dépend de la quantité de la matière à y mettre (80 à 1 m)

5 : Empiler successivement 20 cm de paille puis recouvrir cette paille avec du fumier et ajouter une à deux tasses de cendre

6 : Arroser suffisamment avec de l'eau (5 à 6 seau d'eau soit 100 à 120 l) chaque couche (paille, fumier et cendre)

7 : Laisser le mélange fermenter pendant quatre semaines avec une fréquence de retournement de 15 jours suivi d'arrosage

COMMENT RECONNAÎTRE UN COMPOST MÛR ?

La couleur : Un compost mûr à une couleur brune ou noire selon les matières organiques utilisées pour sa fabrication. Un compost brun clair ou verdâtre devra être laissé encore quelques temps tranquille.

L'odeur : Un compost mûr doit sentir « l'humus forestier ». Si vous reconnaissez une odeur de chou, de pomme de terre ou d'oignon, attendre encore avant de l'utiliser

L'apparence : Si vous reconnaissez encore des bouts de feuilles ou qu'il reste des morceaux grossiers dans votre compost, c'est que tous n'ont pas été dégradés. Dans ce cas n'hésitez pas à remuer un peu pour réactiver la dégradation.

8 : Fin du processus de compostage
(le compost est prêt à être utilisé après 2 à 3 mois de fermentation)

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

1. Choisir un endroit bien drainé ;
2. Installer la compostière directement sur le sol (pour le compostage en tas pour permettre aux micro-organismes décomposeurs d'accéder facilement à la matière organique ;
3. Choisir un endroit semi-ombragé ;
4. Installer la compostière près d'un point d'eau



Affiche réalisée par l'association BISSAKOUPPOU dans le cadre de mise en œuvre du projet PACOF-CC

